

Lancement du Club entrepreneuriat Susciter des vocations

J.M
Libreville/Gabon

LES ministres des Petites et moyennes entreprises (PME), chargé de l'Entrepreneuriat national, Madeleine Berre, de l'Agriculture, Biendi Maganga Moussavou, et de l'Education nationale, Nadine Patricia Anguile Obame, accompagnés de la directrice exécutive de JA Gabon, Radia Garrigues, ont inauguré, le 16 mars 2018, le premier « Club entrepreneuriat » de JA Gabon au sein du lycée technique national Omar Bongo. Annoncée lors de la cara-

vane "retour au lycée" initiée par le ministère des PME à l'occasion de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat en novembre 2017, ce club a pour vocation d'instruire les élèves à la pratique entrepreneuriale, en vue de participer à l'épanouissement de la vie scolaire dans les établissements, à travers le programme "mini-entreprise" lancé par JA Gabon en 2014.

La ministre des PME explique: « l'objectif est d'intégrer dans le système éducatif, dans les lycées, les Clubs d'entrepreneuriat pour pouvoir mettre à la disposition des jeunes les outils inhérents à l'apprentissage de l'entrepreneuriat », a indiqué Mme Berre.



Photo : Jean Madouma

Les différents acteurs ayant pris part au lancement du Club entrepreneuriat du LTNOB.

La directrice exécutive de JA Gabon a profité du lancement de ce club pour présenter les contours de cette plate-forme entrepreneuriale. « Grâce aux entreprises et aux dona-

teurs privés, nous lançons 6 clubs cette année. L'objectif est d'en lancer 20 l'année prochaine, et 40 l'année suivante. Mais pour les 20 prochains, nous avons toujours besoin, certes, des entre-

prises donatrices, mais surtout de l'implication des jeunes », a souligné Radia Garrigues.

Avant d'ajouter : « Les clubs sont pour nous des lieux d'échanges, de partages et

d'apprentissages à l'éducation financière. Nous leur donnons un fonds d'amorçage de 500.000 francs. Mais ce n'est que pour démarrer. Ensuite, les jeunes doivent créer de la valeur et générer des revenus qui leur permettront de pérenniser le club dans chacun des établissements. »

L'ambition de JA Gabon n'est pas de transformer chaque lycéen en entrepreneur, mais de donner aux jeunes l'opportunité de se révéler, de créer, de rêver et de devenir autonome, a-t-elle insisté.

Après le lycée technique, le tour reviendra au lycée Bessieux, de recevoir le club JA Gabon dans les prochains jours.

Soutien à l'entrepreneuriat

Bientôt des Clubs d'agriculture au sein des établissements scolaires



Photo : Jean Madouma

Le ministre de l'Agriculture, Biendi, Maganga Moussavou, faisant la promotion des futurs clubs au sein des établissements.

J.M
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Agriculture, Biendi Maganga

Moussavou, a annoncé, le 16 mars dernier au lycée technique national Omar Bongo (LTNOB), la création, dans les prochains jours,

des clubs d'agriculture. « Nous vous annonçons que nous allons également, à côté des clubs d'entrepreneuriat, mettre en œuvre des clubs d'agri-

culture dans chaque établissement du Gabon, pour que vous puissiez vous familiariser avec ce domaine qui est stratégique pour notre pays », a-t-il indiqué. Selon le membre du gouvernement, dans le Plan de relance économique, l'agriculture représente l'une des opportunités les

plus grandes pour le pays. En effet, le Gabon importe près de 400 milliards de francs CFA de denrées alimentaires chaque année. « ... produire tout ce que nous mangeons... Pour y arriver, il faudra que certains d'entre nous s'investissent dans l'agriculture et dans l'élevage. Ce qu'on

attend de vous, c'est que vous soyez ces entrepreneurs qui sauront saisir cette opportunité dans notre pays. Aujourd'hui, nous ne voulons plus importer, et c'est une opportunité pour l'entrepreneuriat des jeunes », a insisté le ministre de l'Agriculture.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS DEBITEURS

Compte tenu du contexte économique actuel et tenant compte des difficultés financières que rencontrent plusieurs entreprises, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, conformément à la **résolution n° 3 de son Conseil d'Administration du 07 Novembre 2017**, initie du **01 Février au 30 Avril 2018**, en faveur des employeurs qui lui sont redevables, des mesures exceptionnelles d'abattement selon les modalités suivantes :

- Pour les entreprises dont la dette est supérieure ou égale à 100 millions de FCFA : abattement de 80% de la pénalité de paiement tardif et de 20% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est comprise entre 50 et 99 millions de FCFA : abattement de 70% de la pénalité de paiement tardif et de 30% de la pénalité de dépôt tardif ;
- Pour les entreprises dont la dette est inférieure à 50 millions de FCFA : abattement de 60% de la pénalité de paiement tardif et de 40% de la pénalité de dépôt tardif.

Condition d'accès :

- 1- Acquiescement de 50% du principal de la dette
- 2- Etablissement d'un échéancier sur le restant dû.

NB : Le non-respect de l'échéancier et/ou le non-paiement de la cotisation trimestrielle en cours, entraîne l'annulation des abattements et la reconstitution de la dette.

Une équipe dédiée des agents de la Direction du Recouvrement se fera le plaisir de vous assister et de répondre à toutes vos questions.

Fait à Libreville, le 19 Janvier 2018.



Le Directeur Général
DC. Nicole ASSELE

Journée internationale des forêts " Forêts et villes durables "



Photo : Jean MADOUUMA

Une forêt primaire dans la zone de Minkébé.

J.M
Libreville/ Gabon

A l'instar de la communauté internationale, le Gabon célèbre aujourd'hui la journée internationale des forêts. Le thème retenu est "Forêts et villes durables, faisons de nos villes des

lieux plus verts et plus sains, où il fait bon vivre". Les initiatives autour de cette thématique vont porter sur la promotion des forêts urbaines.

A cet effet, plusieurs activités seront menées par le ministère en charge des Forêts dont des visites à l'arboretum de Sibang, des conférences-débats avec les élèves des établisse-

ments de la capitale. Mais aussi, une table ronde qui va regrouper les directions générales des Forêts, de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Protection de la nature, la mairie de Libreville, l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et les organisations de la société civile environnementale.



Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. : 104 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 23 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.gq • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel

